

## La Suisse, la France et les relations intimes...

### Le conseil

**Pascal Rytz**  
Avocat



**Dans votre chronique publiée le 22 janvier dernier, vous expliquiez qu'à une époque, le viol dans le cadre du couple n'existait pas et que le devoir conjugal semblait comprendre une certaine obligation d'avoir des relations intimes avec son conjoint. J'ai lu un article français dans lequel un homme avait été condamné à payer 10 000 euros de dommages et intérêts pour ne pas avoir eu suffisamment de rapports avec sa femme! Cela existe-t-il aussi en Suisse?**

**Roger**  
Le Code civil français (CCF) prévoit en son article 215 que

«les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie» et, selon la jurisprudence de l'Hexagone, cette dernière comprend le fait d'avoir des relations intimes. De plus, l'article 242 CCF précise que le divorce peut être demandé par un époux lorsque des faits constitutifs d'une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage sont imputables au conjoint et rendent intolérable le maintien de la vie commune. Enfin, l'article 266 CCF dispose qu'il est possible de demander des dommages et intérêts quand le divorce est prononcé aux torts exclusifs d'un conjoint.

En France, il est donc envisageable de demander le divorce pour faute en cas d'absence de relations intimes et, si le Tribunal retient le tort exclusif du conjoint parce que celui-ci refuse d'honorer cet aspect de son «devoir conjugal», de réclamer à sa tendre moitié le

paiement d'une indemnité! Attention, cela ne signifie pas qu'un mari peut contraindre sa femme à l'acte sexuel, le viol conjugal étant également puni

**«En Suisse, il n'est donc pas possible d'admettre que le manque de relations sexuelles constituerait une faute grave»**

pénalement chez nos voisins, mais un refus systématique de câlins sur l'oreiller peut avoir des conséquences civiles...

En Suisse, la recherche de l'époux fautif dans la procédure de divorce n'a plus cours de nos jours. Tout au plus l'article 115 CCS prévoit-il qu'il est possible de demander le divorce de façon

unilatérale avant l'expiration du délai de deux ans de vie séparée lorsque des motifs sérieux qui ne sont pas imputables au demandeur rendent la continuation du mariage insupportable, surtout en cas de violence physique. Cette disposition est toutefois interprétée de manière très restrictive par le Tribunal fédéral, l'adultère n'étant par exemple pas suffisant.

Dans notre pays également, les époux se doivent fidélité et assistance; la loi ne mentionne cependant pas un devoir d'entretenir des relations intimes. Il n'est donc pas possible d'admettre que le manque de relations sexuelles constituerait une faute grave permettant de demander le divorce immédiat et, a fortiori, des dommages et intérêts.

**Une question?**  
rytz@arcavocats.ch  
http://www.arcavocats.ch

### Onde verte

**Thônex, 23 janvier** A la lecture de l'article traitant des demandes d'arrêt par les usagers, je me permets quelques remarques quant à l'efficacité de cette «petite» mesure. Usager fréquent de la ligne 12, nous ne sommes passés sans nous arrêter à l'arrêt «Granges-Falquet» que deux fois. Il y a pratiquement à chaque passage une personne ou deux qui interpellent. Mais ce que je trouve plus agaçant, c'est un certain manque de cohérence quant à l'utilisation des feux de signalisation. Un seul exemple: entre «Grange-Falquet» et «Place Favre», il y a deux passages réglés par des feux. Le premier à l'intersection avec le chemin du Vallon, le second à celle avec le chemin de la Montagne. Parti de «Grange-Falquet», le tram reçoit son premier sésame assez rapidement - quoique s'il roule un peu vite, il doit attendre l'ouverture de son feu du chemin du Vallon. Mais à chaque arrivée à l'intersection suivante, il doit s'arrêter

quelques précieuses secondes. Pas d'onde verte pour les TPG! Serait-il possible à messieurs les ingénieurs de déclencher ce sésame sans avoir à arrêter le tram? Je suis certain que les conducteurs apprécieraient, ainsi que les usagers.

**Charles Hug**

### Durabilité

**Vernier, 22 janvier** Il fut un temps où le monde politique genevois, ému des outrages infligés à notre montagne mythique depuis plus d'un siècle, promit de cesser d'utiliser à tout-va la matière du Salève, et le nom même disparut du vocabulaire. En lisant l'article sur la reconversion de chemins de la ville à l'argilo-calcaire, peut-être bien que ledit calcaire vient aujourd'hui d'ailleurs, ou qu'ayant colmaté de vert les veines blafardes de la montagne, nous nous sommes affranchis de tout sentiment de culpabilité. N'empêche, si le Canton - et la Ville en l'occurrence - entendaient véritablement

appliquer leurs principes de développement durable, ils montreraient l'exemple et revêtraient aussi leurs chemins de matériaux recyclés. Il est bien noble en effet de trier les matériaux issus des innombrables chantiers genevois mais si c'est pour ne savoir qu'en faire après coup, faute hélas de demande, l'effort consenti n'aura servi à rien.

**Christina Meissner**

### Palestiniens

**Genève, 23 janvier** Je souhaite réagir à l'article de la TG de ce jour, «La colère gronde parmi les réfugiés palestiniens privés de dollars». Il serait utile de préciser

### Ecrivez-nous

À [courrier@tdg.ch](mailto:courrier@tdg.ch), ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone.

que les États-Unis n'ont pas supprimé mais gelé la moitié de leur contribution à l'UNRWA dans l'attente de réformes demandées de longue date. Les USA, et également les principaux pays contributeurs européens, reprochent à l'agence onusienne sa complaisance, voire sa complicité dans l'entretien de la haine d'Israël, des juifs et des États-Unis dans les livres utilisés dans ses écoles et de tolérer dans ses hôpitaux du personnel ouvertement affilié au Hamas réclamant la destruction d'Israël. Sans nier l'utilité des écoles et des hôpitaux en Cisjordanie et à Gaza, les États-Unis reprochent à l'UNRWA de perpétuer le statut de réfugiés des Palestiniens de génération en génération en accordant le statut de réfugiés à tous les descendants, alors que le HCR ne reconnaît, lui, comme réfugiés que ceux qui ont fui leur pays. Lassés d'attendre des réformes indispensables qui ne viennent pas, les dirigeants américains ont au moins le mérite d'avoir rebattu les cartes d'une situation enlisée. **Karin Rivollet**

## Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

### Bimétal

**Alexandre de Senarclens:** Réunie à l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, une délégation de candidats aux prochaines élections cantonales a eu le privilège d'une visite passionnante chez Kugler Bimétal. Fleuron de l'industrie genevoise, l'entreprise spécialiste de l'alliage entre le bronze et l'acier vend ses pièces sur mesure à travers le monde dans les domaines de l'aviation, du transport et de l'hydraulique notamment. (...) Une nouvelle méthode de management misant sur la responsabilisation des employés, couplée à l'optimisation de l'ensemble de ses processus, ont permis à l'entreprise de renouer avec le succès. Fort de cette expérience, le directeur général souligne aujourd'hui l'importance de la flexibilité du temps de travail et de l'agilité dans le domaine de la formation. Élément décisif, l'entreprise partage ses bénéfices avec l'ensemble des salariés sous la forme de bonus. (...) [adeseclarclens.blog.tdg.ch](http://adeseclarclens.blog.tdg.ch)

que le Conseil municipal avait décidé de substituer aux versements était contraire au droit fédéral. Du coup, le prétexte fumeux du soutien au commerce genevois, allégué par les auteurs de la modification du Règlement relatif aux aides financières du Service social, se retrouve dissout dans sa propre insignifiance. Il ne reste donc comme motivation de cette modification que celle de bien faire comprendre aux bénéficiaires de ces aides dans quel mépris on les tient. Le Conseil administratif s'est hélas senti tenu de concrétiser le vœu de la majorité du Conseil municipal - on se demande au passage ce que le PDC, supposé être le «parti de la famille» (mais laquelle?) est allé faire dans cette galère - et a décidé de mettre tout de même sur pied (bot) ce qui tient à la fois de l'usine à gaz et de la stigmatisation sociale. (...) [causetoujours.blog.tdg.ch](http://causetoujours.blog.tdg.ch)

### The Humorist

**Daniel Warner:** «It's not mine!» Roger Federer quipped to the crowd when a child's crying disrupted play during one of his matches at the Australian Open. Amid intense competition, the winner of 19 Grand Slam titles was able to interrupt his concentration to the delight of the crowd and an appreciative smile from his wife Mirka, mother of their four children. His immediate response rivaled one of the legendary anecdotes involving the former Russian glamorous tennis pro Anna Kournikova. [danielwarner.blog.tdg.ch](http://danielwarner.blog.tdg.ch)

### Salauds de pauvres

**Pascal Holenweg:** Le 2 octobre 2017, la Commission de la concurrence (Comco) adressait à la Ville de Genève une recommandation concernant la modification des modalités de versement de l'allocation de rentrée scolaire: de l'avis de la Comco, la restriction aux commerces de la Ville de Genève de la validité des bons

### Genève

Lever 8h02 Coucher 17h35  
Lever 15h23 Coucher 5h56

**Temps calme**  
Après une matinée souvent nuageuse ce lundi, des éclaircies se développeront sur la région. Les températures seront douces pour la saison et le vent soufflera faiblement de direction variable.

### Evolution à 5 jours

| Jour     | Min. | Max. | Fiabilité |
|----------|------|------|-----------|
| Mardi    | 5°   | 10°  | 80%       |
| Mercredi | 4°   | 10°  | 75%       |
| Jeudi    | 3°   | 4°   | 70%       |
| Vendredi | 1°   | 4°   | 65%       |
| Samedi   | 1°   | 6°   | 60%       |

### Vent sur le lac

Direction et vitesse du vent en Beaufort

### Taux d'ensoleillement (aujourd'hui)

### Pollution de l'air

Source: Service de protection de l'air. [www.gu.ch/air](http://www.gu.ch/air)

### Il y a 1 an à Genève

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Température minimale | -0.6°  |
| Température maximale | 7.3°   |
| Ensoleillement       | 2.4 h  |
| Précipitations       | 0.4 mm |

**Météo News PRO**  
Votre nouvelle app météo gratuite. Scannez le code et installez-la!

### Tribune de Genève

Adresses: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07. Adresse électronique: [redaction@tdg.ch](mailto:redaction@tdg.ch) (non valable pour annonces et abonnements). Internet: [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch). Pour signaler vos manifestations: [agenda@tamedia.ch](mailto:agenda@tamedia.ch)

MIXTE  
Papier issu de sources responsables  
FSC® C014046

### Abonnements:

Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 549.-.  
Contact: [abo.tdg.ch](mailto:abo.tdg.ch)  
Suspension et changement d'adresse: temporaire: gratuit sur internet [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch). Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

### Publicité Print Suisse romande

Tamedia Advertising, Av. de la Gare 33, 1003 Lausanne. +41 21 349 50 50 [publicite.lausanne@tamedia.ch](mailto:publicite.lausanne@tamedia.ch)  
**Publicité Print Suisse alémanique**  
Tamedia Advertising  
Werdstrasse 21, 8021 Zürich  
Tél. + 41 44 248 59 10 - [anzeigen@tdg.ch](mailto:anzeigen@tdg.ch)

### Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi

### Rédacteurs en chef adjoints:

Denis Etienne, Olivier Bot, Frédéric Julliard.

### Directeur artistique:

Sébastien Contocollias.

### Adjointe (resp. photo):

Ester Paredes.

### Chef d'édition:

Philippe Villard.

### Rubriques: Genève:

Julien de Weck.

### Culture:

Pascale Zimmermann.

### Enquête:

Sophie Roselli.

### Santé:

Sophie Davaris.

### Opinions/Courrier des lecteurs/Blogs:

Jean-François Mabut@tdg.ch

### Samedi week-end:

Jérôme Estébe.

### Signé Genève:

Fabien Kuhn

### Internet:

Daniel Klopfenstein

### Médiateur:

Daniel Cornu [www.mediateur.tamedia.ch](http://www.mediateur.tamedia.ch)

### Indications des participations importantes selon l'article 322 CPS:

CIL Centre d'Impression Lausanne SA, Homegate AG, ImmoStreet.ch S.A., LC Lausanne-Cités SA, Société de Publications Nouvelles SPN SA

### Imprimé en Suisse

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite. En plus des formats publicitaires classiques, deux formats de contenus publicitaires spécifiques sont présents dans les médias de Tamedia: -Branded Content: en principe, le focus est mis sur produit ou la prestation proposés par le client. De par son layout et de par sa typographie propres, le publiportage se distingue du contenu rédactionnel. Le publiportage est clairement identifié et désigné sous l'appellation «Paid Post» ou «publiportage». -Native Advertising: son contenu est articulé autour d'un sujet ou d'une thématique qui sont généralement en lien avec le produit ou la prestation proposés par le client. Le contenu est traité sous forme journalistique. Le layout est le même que celui utilisé pour les contenus rédactionnels du titre. Cette forme publicitaire est clairement identifiée et désignée sous l'appellation «sponsored» ou «sponsorisé». Ces deux types de contenus publicitaires sont conçus par le département de Commercial Publishing. La collaboration de membres des rédactions de Tamedia est prohibée.

### Responsible commercial:

Karim Mahjoub

### Marketing - Club lecteurs:

Fabrice Schoch  
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

### Une publication de Tamedia Publications romandes SA

Pietro Supino, éditeur  
Serge Reymond, directeur général

Une marque de Tamedia